Syndicat Mixte du Bassin Versant Arly

2, rue de la mairie - BP2 - 73401 UGINE cedex
Tél. 04 79 37 34 99 - contact@riviere-arly.com

Extrait du registre des délibérations

Délibération – Comité syndical du 25 avril 2023

CONSEILLERS SYNDICAUX : EN EXERCICE : 21 PRESENTS : 12 VOTANTS : 13 QUORUM ADMIN GAL : 11	**PRESENTS :** UMBERTO DIMASTROMATTEO, FRANÇOISE VIGUET-CARRIN, BERENICE LACOMBE, COLETTE GONTHARET, FREDERIC REY, FRANÇOIS RIEU, CHRISTIAN FRISON-ROCHE, DANIEL DUPRE, RAYMOND COMBAZ, YANN JACCAZ, PHILIPPE ROISINE ET PHILIPPE PRUD'HOMME **EXCUSES :** RAPHAEL THEVENON, GHISLAINE JOLY, FRANCK ROUBEAU, SEBASTIEN VIOLI, CHRISTIAN EXCOFFON, CHRISTELLE MOLLIER, MIKE ROUSSEAU, CHRISTOPHE BOUGAULT-GROSSET, LAURENT SOCQUET, PIERRETTE MORAND, JEAN-PIERRE CHATELLARD, PIERRE BESSY, SEBASTIEN SCHERMA ET MICHEL LUCIANI **POUVOIRS :** CHRISTOPHE BOUGAULT-GROSSET AYANT DONNE POUVOIR A UMBERTO DIMASTROMATTEO	**VOTES :** POUR : 13 CONTRE : 0 ABSENTIONS : 0
DATE DE LA CONVOCATION : 18/04/2023	**ABSENTS :** FRANCK PACCARD	

Secrétaire de séance : Bérénice LACOMBE
Rapporteur : Raymond COMBAZ
Délibération n°23-22

Objet : Administration générale - Rapport d'activité 2022

L'article. L. 5211-39 du CGCT prévoit que le Président de l'EPCI adresse, chaque année, au Maire ou au Président de chaque collectivité membre un rapport retraçant l'activité de l'EPCI avec le compte administratif arrêté par l'organe délibérant.

Ce rapport est ensuite présenté par le Président à son assemblée délibérante lors d'une séance publique au cours de laquelle les délégués communautaires sont entendus. Le bilan d'activité doit ensuite être transmis aux EPCI membres.

>>>>>>>>>>><<<<<<<<<<<

Le bilan d'activité est présenté en séance, il est annexé à la présente délibération.

Le comité syndical en prend acte.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
073-200035061-20230425-23-22-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 28/04/2023
Affichage : 28/04/2023
Pour l'autorité compétente par délégation

Ugine, le 27 avril 2023

La secrétaire de séance,

Bérénice LACOMBE,

Le Président,

Umberto DIMASTROMATTEO,

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT ARLY